

AVRIL 2018

LaLimace

Bulletin d'information paraissant deux fois par an, tiré à 250 exemplaires
Clef des champs - CP 1134 - 2900 Porrentruy

LE JARDINIER NOUVEAU, EST ARRIVÉ !



Sommaire

Calendrier 2018	3
Edito	4
La permaculture.....	6
Périodes de livraison des principaux légumes ...	10
PV AG	11
Synthèse des Sondages 2016 et 2017	16
Côté finances	18
Livraisons de légumes dans les dépôts.....	19

Cordiale Bienvenue

Quel plaisir d'accueillir de nouvelles coopératrices et nouveaux coopérateurs à la Clef des champs.

Natahlie Artho Bovard, Joana et Jabu Carvalho, Michela Cois, Gilles Coullery, France et François Crevoisier, Alicia Dubois, Manon Faivre, Aurélien Flury, Marlen Frötscher Manel, Edouard Henri, Marion Jobin, Sylvie Jobin, Martine Kaba-López, Cindy et Julien Parietti, Orane Reiser, Sylvie Richard, Katrin Schaer, Vincent Von Niederhäusern,

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance au jardin. Nous pouvons encore accueillir plusieurs personnes cette année. Parlez-en autour de vous, faites profiter vos amis et connaissances des bons légumes biologiques, régionaux et de saison de la Clef des champs !

Contacts

Jardiniers

Denis et Yann
079 265 42 05
jardiniers@clef-des-champs.ch
calendrier@clef-des-champs.ch

Présidence (admissions - démissions)

Jean-Pierre Cafiso
Rue de l'Eglise 36
2900 Porrentruy
076 679 95 72
presidence@clef-des-champs.ch

Administratrice

Marie-Josée Choffat
Coin du Jonc 8
2942 Alle
078 862 29 37
mariejosee.choffat@gmail.com
admin@clef-des-champs.ch

La limace (mise en forme)

Yves Juillerat
Jolimont 21
2740 Moutier
032/493 69 08
yvesju@bluewin.ch

Les autres membres du comité :

Mireille Cattin, Anita Kradolfer, Odile Lorenzini, Lucienne Merguin Rossé, Philip Berry et Didier Lambert

La Clef des Champs

Coopérative de culture de légumes biologiques
CP 67 - 2950 Courgenay
www.clef-des-champs.ch

Calendrier 2018

Récoltes (8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00)

Tous les jeudis de chaque semaine dès la 1^{ère} livraison du panier hebdomadaire du jeudi 26 avril et jusqu'à la dernière livraison du jeudi 6 décembre

SAUF récolte n° 3 du **mercredi 9 mai** (veille de l'ascension) récolte n° 6 du **mercredi 30 juin** (veille de la fête Dieu)

Journées de travail (09h00 - 18h00)

- **Samedi 5 mai**: plantations des tomates, concombres, céleris, divers choux et salades, désherbage, repiquage, programme varié

- **Samedi 19 mai (week-end de Pentecôte)**: plantations des tomates, poivrons, courges, etc. désherbage, repiquage, programme varié

- **Samedi 2 juin, c'est le bouquet !**: plantations et semis de fleurs diverses et variées pour l'esthétique et la biodiversité au jardin !

- **Samedi 16 juin**: plantations, repiquage et entretien des cultures, programme varié

- **Samedi 7 juillet**: plantations, repiquage et entretien des cultures, programme varié

- **Samedi 4 août**: plantations pour l'automne, entretien des cultures évent. finir la récolte des oignons de garde

- **Samedi 1^{er} septembre**: entretien des cultures, plantations pour l'automne et l'hiver

- **samedi 8 septembre, atelier conserve**: profitons de l'abondance automnale pour faire nos conserves : courgettes aigre-douce, coulis de tomates, cornichons au vinaigre, pesto de basilic... selon ce qui sera disponible au jardin

- **Vendredi 14 septembre**: journée de préparation du Marché bio au jardin

- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre**: Marché bio à Saignelégier, divers travaux très variés durant les 2 jours

- **Samedi 6 octobre**: récolte d'automne

- **Samedi 13 octobre**: récolte d'automne

- **Samedi 20 octobre: journée choucroute** fabrication de la choucroute, au jardin

- **Samedi 27 octobre**: récolte d'automne

- **Samedi 3 novembre**: fin des récoltes des légumes de garde et/ou plantations dans les tunnels

- **Samedi 1^{er} décembre**: plantations de doucette, réparations et préparations pour l'hiver

- **Samedi 26 janvier 2019**: Assemblée générale

Edito

(texte repris du discours du président de l'AG du 27 janvier 2018)

Un petit retour en arrière

La contestation de 68 remet en question notre société de consommation. Quatre ans après, en 72, le Club de Rome publie un premier rapport « Les limites à la croissance » puis « Le rapport Meadows » qui se traduit « Halte à la croissance ».

Cinq principaux problèmes sont soulignés :

- L'accélération de l'industrialisation
- La croissance forte de la population mondiale
- La persistance de la malnutrition mondiale
- L'épuisement de ressources naturelles non renouvelables
- La dégradation de l'environnement

Ce rapport nous fait prendre conscience que notre mode de consommation et notre société industrielle n'est pas durable et viable à moyen terme. Des changements climatiques conséquents seront à prévoir.

Naissance de la Clef des Champs

Dans les années 80, des initiatives citoyennes mettent en place des jardins communautaires. Notre coopérative est créée en 1982. Nous formulons les premiers principes d'une agriculture contractuelle de proximité (ACP).

Définition :

« L'agriculture contractuelle de proximité lie par contrat des consommateur-trice-s et un/des producteur-trice-s d'une région définie pour un approvisionnement de produits alimentaires. Ce contrat définit la qualité, la quantité, le mode de production, les prix et les modalités de livraison des produits ».

La souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est le DROIT d'une

population, d'une région, d'un pays ou groupe de pays à définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La priorité est donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. Les paysan-ne-s ont le droit de produire des aliments et les consommateurs ont le droit à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production.

Notre raison d'être en 1982 est de changer notre société.

Aujourd'hui, nous devons constater que les changements climatiques sont présents et se font ressentir sur notre vie au quotidien. Depuis quelques années, nos cultures maraîchères en souffrent, de nouvelles contraintes : augmentation de l'arrosage, des altises et des ravageurs, des pluies torrentielles, des tempêtes, de la grêle et du gel, une grande variation des températures, le jour chaud et sec et la nuit froide.

Notre raison d'être aujourd'hui en 2018 est de s'adapter aux changements climatiques.

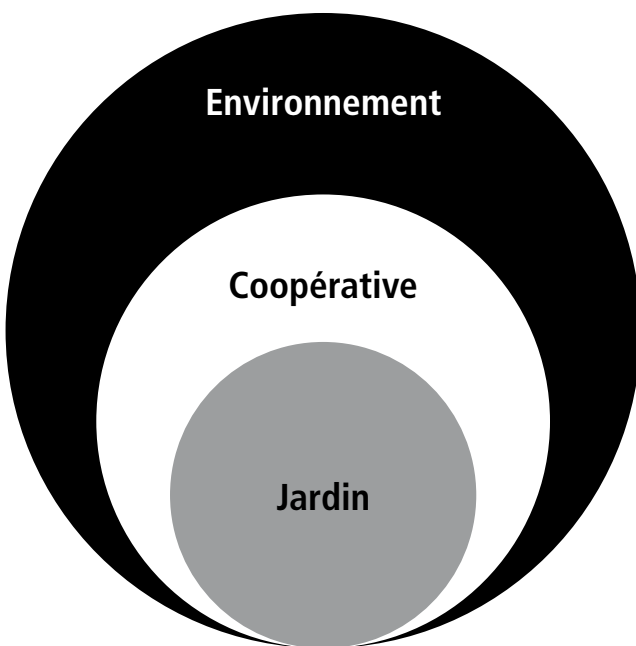
Le devenir de notre jardin : la permaculture, un système résilient

En 2016, notre coopérative a eu la chance de pouvoir acheter le terrain où nous cultivons nos légumes. Cela nous a permis de repenser son aménagement et d'investir en conséquence. Un groupe de travail, soutenu par nos jardiniers, a proposé une nouvelle méthode de production et de gestion de nos ressources appelé « permaculture ». Les principes de la permaculture sont de prendre soin de la Nature, de l'Homme et de créer de l'abondance, pour redistribuer nos surplus de production.

Vers un développement durable

La définition du développement durable peut être la suivante : « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »

Nous devons penser global et agir local.



Notre mission

Cultiver des légumes biologiques et redistribuer localement. Chaque année nous améliorons notre outil de production.

Notre vision

Notre vision dans les années à venir est de sortir de l'énergie fossile, créer un modèle de production permanent et résilient. Soutenir la création de jardins communautaires dans notre canton et ailleurs.

Président de la Coopérative
Jean-Pierre Cafiso
Janvier 2018



Le jardinier nouveau est arrivé !

Bonjour à tous,

Quelques semaines en votre compagnie depuis ma candidature à la Clef des Champs et me voici à vous faire mes présentations pour ce premier article de la « Limace » du printemps.

Je m'appelle Yann et je vais occuper le poste de Céline, en espérant être à sa hauteur...

J'ai été maraîcher en France dans une structure équivalente à celle de la Clef, qui prône une agriculture écologique où la nature et l'humain trouvent leur place.

Les valeurs portées par la Clef et le projet permaculturel, sont en adéquation avec les techniques maraîchères que j'ai pu développer ces 15 dernières années, notamment le non-labour des sols, la préservation des semences fermières et de l'écosystème.

Denis et moi allons pouvoir travailler et mutualiser nos savoir-faire et ainsi accompagner cette transition en douceur, tout en continuant à assurer la production de légumes variés et de qualité qui remplissent vos paniers depuis tant d'années. Ce sont des saisons pleines de défis qui se profilent pour les maraîchers et les coopérateurs ; que d'échanges riches et de travail joyeux en perspective !

Tous ces projets sont des moteurs forts. Je me réjouis de participer à cette aventure et de vous rencontrer au fil de la saison.

Merci de m'accueillir. Et à bientôt.

Votre jardinier Yann

La permaculture

Définition et origine

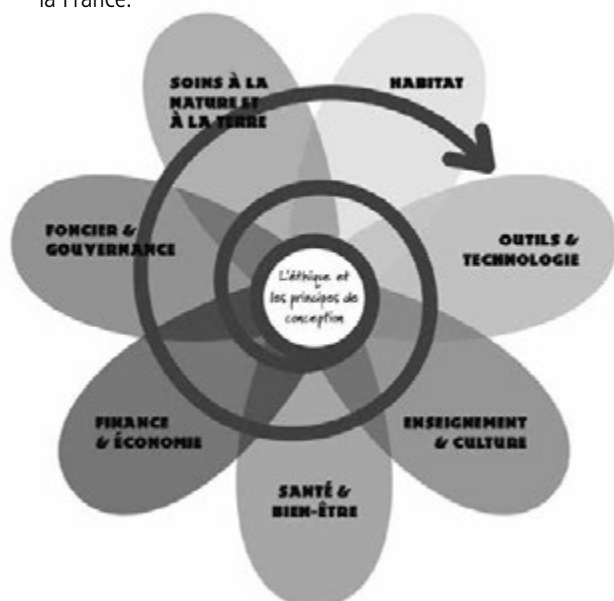
Permaculture signifie culture durable et désigne une nouvelle éthique : prendre soin de la terre, prendre soin des êtres humains et partager équitablement les surplus. Yves Cochet¹ nous dit que la permaculture va au-delà d'une technique de jardinage, elle est une vision des sociétés de demain, qui seront confrontées à l'évolution du climat.

Les concepteurs australiens Holmgren² et Mollison ont développé ce concept dans le milieu des années 1970 et affirment qu'il s'agit d'une réponse positivante à la crise environnementale. Il ne s'agit pas d'un retour à la nature mais d'un pas en avant avec la nature³. Ce sont 12 principes concernant l'habitat, l'énergie, l'agriculture, l'éducation, la santé, les finances, l'économie, la culture, la gouvernance communautaire qui permettent d'explicitier ce concept de soutenabilité.

1 David Holmgren, « *Permaculture, principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable* », préface Yves Cochet. Éditions Rue de l'échiquier, 2002.

2 Id.

3 Bill Mollison & David Holmgren. *Perma-culture 1. Une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*. Éditions Charles Corlet, 1978, 1981 et 1986 pour la France.



C'est la fleur permaculturelle, que vous pouvez découvrir sous : http://www.permacultureprinciples.com/fr/fr_flower_finances.php. En cliquant sur les divers domaines, vous découvrez les activités concernées. C'est une spirale qui part d'un point intérieur, personnel et local jusqu'au point global et collectif. C'est le chemin du « je » au « nous ».

Depuis, la permaculture s'est développée partout dans le monde. Elle est vue comme une activité bienfaisante, un mode de vie simple et respectueux permettant l'émergence de nombreux projets locaux. C'est un appel à la diversité, au lien, à l'efficacité, à la créativité et au respect de la vie.

Comment apprendre la permaculture ?

Vous ne serez pas déçu par le foisonnement d'ouvrages, sites internet, reportages, vidéos sur ce sujet. Vous trouverez aussi bon nombre de possibilités de stages en Suisse, en Europe ou ailleurs dans le monde. Des jardins permacoles peuvent être visités près de chez vous :

1. **Clé des Champs à Courgenay**⁴ : Cette coopérative produit des légumes pour 200 familles. La transition en permaculture est engagée depuis 2016. Une formation pour ses membres a été organisée et une nouvelle formation est en cours d'élaboration avec l'association Arc jurassien.
2. **Damvant Transition**⁵ : animé par Erika et Franziska, c'est un lieu de formation en permaculture pour des jeunes de l'Europe. Le lien avec le haut lieu de la permaculture en Suisse, le Schweibenalp⁶, dans le canton de Berne
3. **Creux-des-Biches**⁷ : ce centre culturel organise des stages.

4 <http://www.clef-des-champs.ch>

5 Site en création

6 <http://www.alpine-permakultur.ch/>

7 <http://www.creux-des-biches.ch/fr/le-creux-des-biches/>



L'association de légumes qui s'entraident et le paillage des buttes constituent un principe prioritaire en permaculture. Photo Denis Anselmo.



Ce caisson connaît une succession annuelle de légumes, fleurs, aromatiques. Photo Franziska Meyer.



Les arbres fruitiers sont entourés de plantes protectrices, ainsi que de plantes qui aèrent les sols. La mutualisation est une force. Photo Franziska Meyer.



La spirale à herbes aromatiques est une fondamentale en permaculture. Photo : Franziska Meyer

4. Une association pour l'Arc jurassien a vu le jour en 2017 et va proposer des formations⁸.
5. La Fondation rurale interjurassienne⁹ a lancé un groupe d'intérêt pour la permaculture.

Comment débuter en permaculture ?

L'approche est inédite dans ce sens qu'il faut d'abord observer, apprendre, interagir pour bien planifier. Vous serez amené à appréhender les éléments naturels qui caractérisent et impactent votre terrain : vents, flux des eaux, qualité des sols, ombre, lumière, etc. C'est un projet qui se fait à petits pas, dans le vécu et l'apprentissage. Chaque projet est différent. Vous pourrez dessiner un concept (« design ») de votre futur jardin. Vous découperez votre terrain en zones, numérotées de 0 à 5 pour rationaliser les travaux, les coûts, les déplacements et le besoin d'énergie.

8 <https://www.ecojardinage.ch/emplacements/florian-beuret>

9 <https://www.frij.ch/Cours/Groupe-dinteret-Permaculture/>

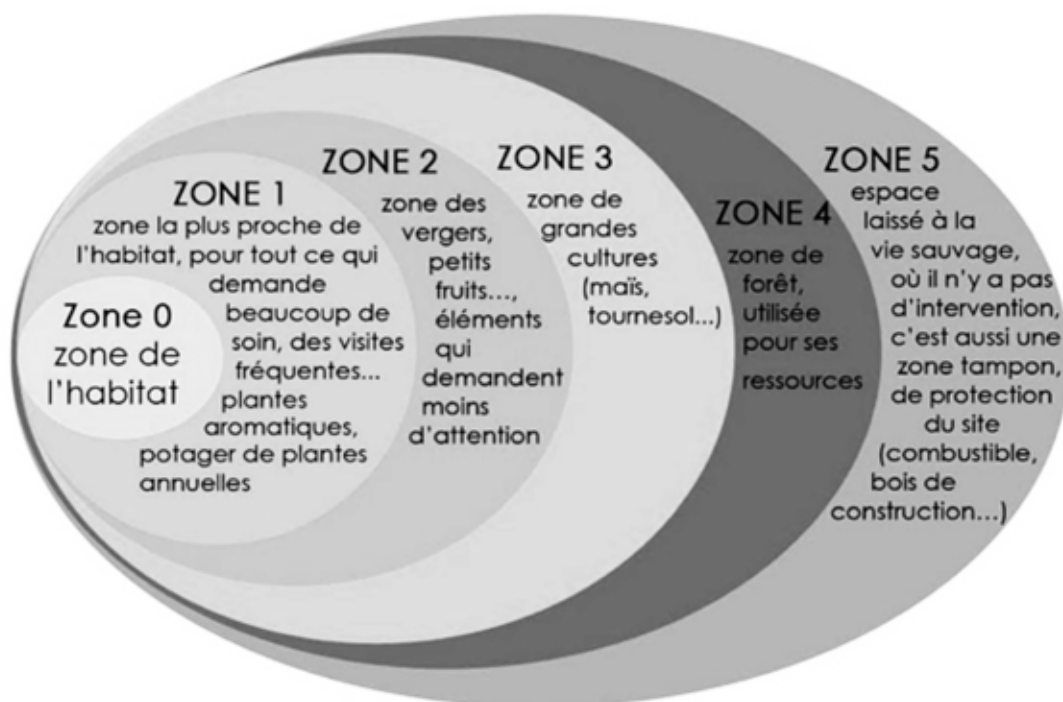
La zone 0 sera l'endroit de vie, d'habitation ou d'activité principale avec le plus grand nombre de visites et passages quotidiens et la zone 5 représente la zone laissée à la nature sauvage, ne nécessitant quasiment aucune intervention.

Assurer la fertilité des sols en travaillant avec la nature

La fertilité de la terre est une condition essentielle pour une production alimentaire. La permaculture nous apprend à poursuivre ce que la vie a permis depuis des millénaires. Des milliards de petits organismes ont créé couche après couche un humus fertile. Sous le sol¹⁰, les bactéries, champignons, vers, insectes, racines fourmillent et travaillent pour produire nutrition, défense entre eux. Il s'agit de travailler avec cette biodiversité¹¹ qui nous aide dans la production ali-

10 <http://www.gessol.fr/content/biodiversite-la-vie-cachee-des-sols> et <https://www.simplyscience.ch/dossiers/articles/la-vie-des-sols-dossier.html>

11 https://www.youtube.com/watch?v=K7wbDr_P8NU



mentaire et de mimer ce que la nature a su faire. Les labours sont oubliés au profit d'un travail des organismes des sols qui fournissent les éléments essentiels aux cultures. La terre doit être recouverte de façon permanente, de paille, de mulch, de bois raméal fragmenté¹², de feuilles mortes, comme une peau sensible.

Le compost est un élément incontournable pour amender le jardin. Les purins végétaux nourrissent les plantes et leur procurent une protection contre certains prédateurs. La consoude est une plante particulièrement aidante dans le jardin potager, entre autres plantes.

Créativité au pouvoir

Tout est possible en permaculture, pour tout autant que l'éthique soit respectée. Ainsi des cultures en cratères¹³, qui sont des cultures en cuvettes pour améliorer les conditions thermiques et hydriques, sont tout à fait réalisables sous nos latitudes.

12 <http://jardinpermaculture.com/couvrir-son-sol-en-permaculture-cest-tout-un-art/>

13 Kurt Forster. « La permaculture dans un petit jardin ». Editions Ulmer 2014.

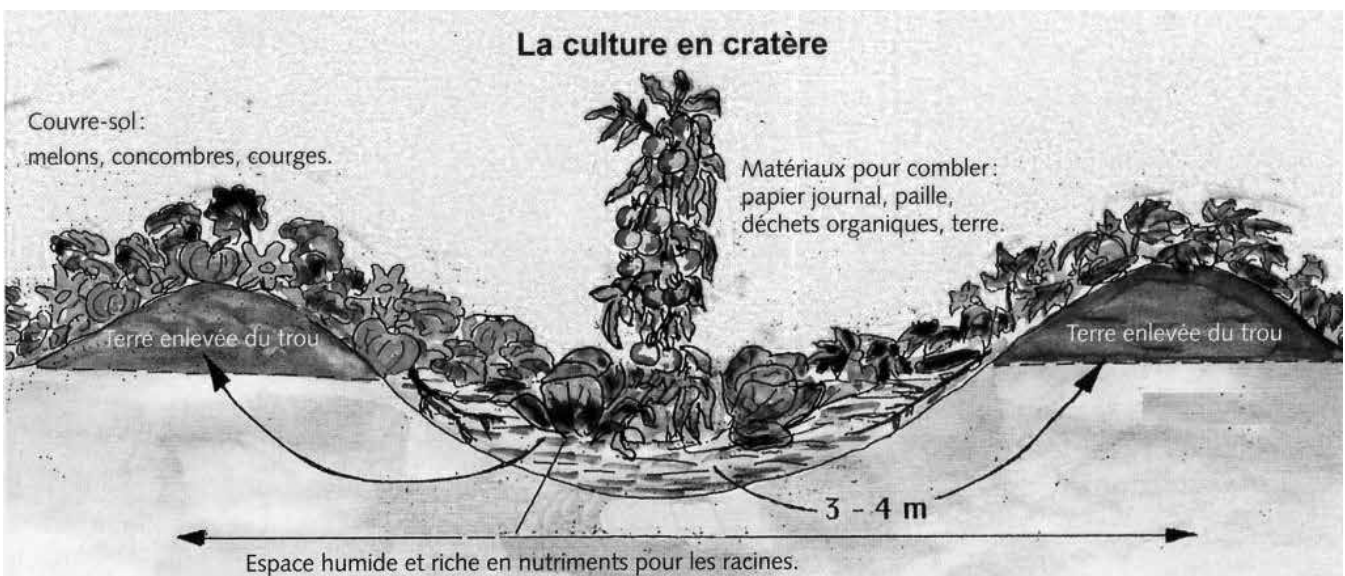


Consoude officinale *Symphytum officinale*. Une précieuse alliée dans le jardin. Photo Lucienne Merguin Rossé

Oser la transition

Finalement, la permaculture nous donne des nouveaux instruments pour faire face à l'impasse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Oser la transition, dans son jardin potager, c'est oser se poser des bonnes questions sur l'avenir et partir de son jardin intérieur. Là sont les plus grandes richesses de l'être.

Lucienne Merguin Rossé



Périodes de livraison des principaux légumes

Légumes	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Salades pommées				●	●	●	●	●	●	●	●	●
Salades Batavia				●	●	●	●	●	●	●		
Salades scaroles								●	●	●	●	●
Choux pomes					●	●	●		●	●	●	
Oignons*					●	●	●	●	●	●	●	●
Radis divers			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Epinards	●	●	●	●	●	●				●	●	●
Choux précoces						●	●					
Côtes de bette						●	●	●	●	●		
Pois						●	●	●				
Mange-tout						●	●	●				
Chou-fleurs						●	●		●	●	●	
Carottes *							●	●	●	●	●	●
Fenouils					●	●	●	●	●	●		
Courgettes						●	●	●	●	●	●	
Poivrons							●	●	●	●		
Concombres						●	●	●	●	●		
Tomates							●	●	●	●	●	
Haricots							●	●	●	●		
Poireaux	●	●	●					●	●	●	●	●
Courges *									●	●	●	●
Rondinis								●	●	●		
Céleris *									●	●	●	●
Racines rouge *									●	●	●	●
Choux blanc *									●	●	●	●
Choux Milan *									●	●	●	●
Maïs doux									●	●		
Choux de Bruxelles	●	●										●
Doucette, pourpier, etc.	●	●	●							●	●	●
Laitues Romaines						●	●	●				
Choucroute	●	●	●								●	●

- Livraison assurée
- Livraison selon production

* frais et de garde

Procès verbal de l'AG

Samedi 27 janvier 2018

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, Jean-Pierre Cafiso, salue les coopérateurs et souhaite la bienvenue à la Clef des champs aux nouveaux membres.

Après l'assemblée, l'apéritif est offert et ensuite vous pourrez manger un repas aux légumes, préparé par l'équipe de cuisine pour le prix de Frs 15. - (adulte) et Frs 7. - (enfant).

Le président présente rapidement les membres du comité à l'assemblée.

Décisions : Nomination de deux scrutateurs pour l'assemblée de ce jour : Vincent Chapuis et Ludwig Eschenlohr.

L'assemblée accepte l'ordre du jour proposé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'AG du 28.01.17

paru dans la «Limace» d'avril 2017 /

Décision : Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Admissions et démissions 2017

Pour 2017, 28 nouveaux et 24 démissions. Il est nécessaire de trouver encore 10 nouveaux coopérateurs. Merci de faire de la publicité pour la Clef des champs.

La liste admissions et démissions :

Admissions 2017 :

Allimann Pierre, Anselmo Denis, Baumgartner Chantal, Berthold Nicolas et Sabia, Boillat Marie-Claire, Bréchet Meister Sandrine, Brungard Céline, Chételat Josué, Christe Evelyne et Romain, Frossard /Chenal Line et Vincent, Jolidon Nicolas, Kranck Sandrine, Koulmey Crystel Rue Armand-Schwarz, Lachat Christèle, Le Doussal Nathalie, Marguerat Laure, Marquis Jessica, Membrez Nathalie, Mercier Amélie, Mosset Oli-

vier, Odiet Emmanuel et Aurélie, Pfaffen Christine et Martin, Poli Fueg Madeleine, Portillo Vera, Pouleur Isabelle et Christophe, Roth Léa, Schnewlin Daphné, Wüthrich Luc.

Démissions 2017 :

Crelieu Romain et Patricia, Sommer Christel, Beuret Sauvain Jeanne et Thomas, Bloch Andrea, Bonnemain Claire-Lise, Bréchet Meister Sandrine, Brungard Céline, Cattin Christiane, De Tomasi Christiane, Frund Sandra, Morel France, Rottet Anne-Marie, Valsangiacomo Eliane, Wilson Guilherme, Mosset Olivier, Queloz Nadine et Bernard, Minder Fleury Lise-Marie et Walter, Cerf Worsham Isabelle, Dusapin Lee Kyung-Ah et Florent, Gross / Rong Julien et Sai, Pouleur Isabelle et Christophe, Tallat Florence, Vallat Coralie, Grosgeat Mathilde.

4. Rapport du président

voir édito

5. Rapport des jardiniers

Céline Corradetti

Changement climatique au jardin

L'année 2017 fut productive et pleine de nouveaux défis ! Nous avons eu dans l'ensemble une superbe saison... abondante, ensoleillée et collaborative. Nous avons pu arroser en période de sécheresse (consommation d'eau globale pour cette année : 1400 m. à titre indicatif) et avons obtenu de beaux légumes dans l'ensemble.

Les points positifs

La serre à plantons sur place nous a fait gagner un temps considérable. Nous avons produit et vendu beaucoup de plantons (le double qu'en 2016). Nous avons également livré plus de légumes au marché de Delémont parce qu'il y avait abondance ! (Les chiffres du budget parlent d'eux-mêmes). Le paillage sur les choux à chou-

croute nous a évité du désherbage et nous avons obtenu un bon rendement. La culture de chou-fleur et Romanesco a duré longtemps et a été de bonne qualité.

Les difficultés rencontrées

Des dégâts de campagnols très tôt au printemps puis dans certaines cultures (céleris et racines rouges). Des altises très voraces sur tous les choux, ce qui a ralenti leur croissance au printemps. Une averse de grêle qui a détruit certaines cultures mais qui a aussi redonné un coup de fouet aux choux. La récolte des carottes de garde a été compliquée ; 1^{er} essai avec la machine. 2^e à la main / un bon quart est resté en terre...

Les quantités livrées

34 000 kg de légumes. Petite statistique élaborée par notre cher peseur Bertrand :

Les 3 plus grandes quantités : 1. Tomate (total de 4820 kg livré sur l'année 2017), 2. Carotte (2550 kg), 3. Courge (2210 kg)

Marchandise, Top 3 en fréquence : 1. 25 fois Batavia, 2. 19 fois Pommée, 3. 15 fois Poireau, Courgette, Tomate

Les heures travaillées

Vos deux jardiniers ont fait des heures supplémentaires (comme d'habitude) et ont eu plus d'aide de stagiaires cette année. Nous avons répondu aux nombreuses demandes et c'était vraiment bienvenu d'avoir de l'aide supplémentaire car c'était l'année d'initiation de Denis.

L'aide de stagiaires au printemps reste indispensable car notre demande que vous effectuiez la moitié de vos heures jusqu'à fin juin n'est pas remplie. En 2017 vous avez fait (vous les coopérateurs tous confondus, personne ne doit se sentir visé personnellement !) seulement 1/3 des heures jusqu'à fin juin et les 2 autres tiers de juillet à décembre. Ça justifie la présence de sta-

giaires en cette période charnière (le printemps). Votre participation a été en légère diminution et comme nous pouvons le constater sur le graphique suivant (calcul des heures faites par mois) vous êtes une majorité à préférer venir à la belle saison !

C'est sur ce constat que nous aborderons au point 11 de cette assemblée une modification des statuts afin de permettre aux personnes qui ne peuvent pas faire d'heures au jardin de devenir membres quand même et de bénéficier d'un panier de nos bons légumes !

Car il y a eu aussi une augmentation des heures non-travaillées... le comité réfléchit sans cesse à trouver les meilleures solutions et cherche à s'adapter à ce qu'il se passe. Pas mal d'heures sont faites en dehors du jardin (fêtes et manifestation : marché bio) et c'est tout ça en moins au jardin... c'est pourquoi il y aura peut-être des remises en question très prochainement à ce sujet.

Le futur

Toute à l'heure Denis va vous présenter les projets et investissements pour 2018, car la Clef a encore un bel avenir devant elle.

En attendant je dois vous annoncer que j'ai moi-même d'autres projets professionnels. J'aimerais commencer une formation de MSP (maîtresse socioprofessionnelle) car j'ai envie de me lancer un nouveau défi. Cette formation se passe en cours d'emploi (20 % en école, minimum 50 % chez l'employeur) et j'ai déjà trouvé un employeur qui m'engage ce printemps. C'est pourquoi je vous quitte pour de nouvelles aventures ailleurs... pas très loin, juste à la Chaux-de-Fonds.

J'ai beaucoup appris durant ces 8 années d'aventure à la Clef et je tiens à tous vous remercier de m'avoir fait confiance. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec chacun d'entre vous. Je sens que j'ai rempli ma mission de reprendre le flambeau après le départ en retraite d'Hansjörg... et que

la transition s'est très bien passée. A mon tour maintenant de passer le flambeau ainsi la transmission peut continuer... de jardinier en jardinier ! Il se peut qu'une nouvelle ère commence pour la Clef et que vous découvriez d'autres façon de jardiner... il y a autant de façon de faire qu'il y a de jardiniers !

Je ne me fais pas de souci pour vous, je vous laisse entre de bonnes mains !

6. Terrain / Anita Kradolfer

Le groupe permaculture qui est composé d'environ 20 personnes, s'est réuni à plusieurs reprises en 2017 pour organiser les chantiers participatifs ainsi que les autres projets qui touchent la transformation du jardin.

Projets réalisés en 2017 :

- Toilettes sèches
- Plates-bandes permanentes
- Spirale aromatique
- Plantation de la première haie
- 2 jours d'initiation à la permaculture

Le premier chantier participatif a eu lieu le 4 mars. Nous avons creusé des plates-bandes permanentes dans le tunnel 0. Ce dernier est souvent inondé et ces plates-bandes permettent aux plantes de rester au sec lors de grandes averses. Le 2^e chantier participatif a eu lieu le jour de la St. Martin le 11 novembre. Sous un ciel gris et pluvieux une quinzaine de personnes ont planté environ 400 plants.

Projets 2018 :

- Plantation haie nord-est en automne 2018
- Autres chantiers participatifs selon besoin des jardiniers
- La Clef des Champs en collaboration avec l'association de Permaculture Arc Jurassien (PAJ) et en coordination avec le centre de formation romand de permaculture organise un cours pour

obtenir le certificat de design en permaculture. 13 journées de formation auront lieu entre mars et décembre 2018.

7. Investissement jardin / Denis Anselmo

Les investissements durant l'année 2017 et ceux prévus pour l'année 2018 sont importants et méritent qu'on vous en touche un mot. Cette situation est due à diverses raisons. La première, c'est que la Ferme des Romains à Courtemaury -avec laquelle nous collaborons beaucoup- a changé de main en fin d'année passée: Emile Frossard est parti en pré-retraite pour laisser le flambeau à Maude Godat, une jeune agricultrice fraîchement diplômée. En reprenant la ferme, Maude a également repris des espaces utilisés par la Clef pour stocker certains équipements. Il s'est donc avéré nécessaire pour nous d'investir dans un container afin de pouvoir entreposer nos affaires de manière appropriée.

Ensuite, pour atteindre nos objectifs permaculturels de résilience et de durabilité nous voudrions nous orienter vers le micro-maraîchage (aussi nommé maraîchage bio-intensif), il s'agit là d'une méthode de maraîchage élaborée dont je vous parlerai plus en avant. Cette évolution de nos techniques requiert certains investissements également, notamment l'achat d'un motoculteur et d'une gamme d'outils qui lui sont liés, ces équipements représentent à eux seuls une somme de plus de 10'000 frs.

Enfin, pour ces années 2017 et 2018, nous avons et nous allons encore améliorer nos outils de travail à travers l'amélioration de nos tunnels et de notre système d'irrigation. Ces dépenses là nous semblent nécessaire pour un suivi optimal des cultures et pour rendre notre travail plus aisé au jardin.

Voilà pour nos projets à court terme, voici maintenant ce que nous prévoyons à moyen terme, ces besoins sont moins urgents, ils seront néan-

moins nécessaires à moyen terme. Par certains retours qui nous ont été faits, on remarque que ce n'est pas évident pour tout le monde de recevoir presque tous les légumes de garde entre octobre et novembre et nous voudrions pouvoir vous les distribuer de manière mieux répartie sur les distributions hivernales, pour cela il nous faudra nous équiper d'une chambre froide. Enfin, notre ultime gros investissement concernera la construction d'un couvert pour un meilleur stockage de nos machines et autre équipement. En tout ce ne sont pas moins de 30 000 frs qui seront nécessaires pour réaliser tous ces objectifs.

Projets

• Micro-maraîchage et permaculture

Le micro-maraîchage consiste en un ensemble de technique maraîchère dont les piliers sont le soin et l'entretien important du sol (abandon du labour) et la densification des cultures. La démarche consiste à travailler sur des surfaces plus petites avec des outils simples et manuels. Le tracteur n'est plus nécessaire et vient remplacé par le motoculteur. Les planches de cultures sont plus petites et il en résulte un effet visuel net; en micro-maraîchage, on a plus l'impression d'être dans un grand jardin familial que sur une exploitation maraîchère. On espère donc que vous aurez encore plus de plaisir à venir au jardin à l'avenir ! Ainsi, l'abandon (progressif !) du tracteur nous permettra d'être moins dépendant des énergies fossiles et les techniques de travail minimum du sol nous permettront de prendre mieux soin de notre terrain.

Groupes de travail

• Organisation des récoltes et des journées de travail

Comme l'a relevé Céline tout à l'heure, nous avons vu une participation en baisse des coopérateurs au jardin l'année passée. Cela s'est parti-

culièrement faire ressentir les jours de récolte et distribution. En effet, nous avons connu plusieurs jeudis, surtout en fin d'année, où il nous a fallu passer des heures à faire des téléphones pour trouver suffisamment de monde et d'autres où nous avons dû livrer nous-même. Pour nous les jardiniers, il est vraiment important qu'on parvienne à une meilleure organisation des récoltes afin d'accomplir notre travail de manière moins chaotique et plus sereine. Pour y parvenir, nous voudrions monter un groupe de travail qui pourra réfléchir à la question et proposer des solutions au comité ces prochains mois. Toute personne intéressée à prendre le taureau par les cornes est la bienvenue et peut s'annoncer auprès des jardiniers après la partie officielle ou plus tard par email.

Fêtes

De même que pour les journées de travail, nous avons constaté que les fêtes proposées à la Clef sont moins fréquentées. Cela nous a poussé à remettre en question notre programme de fête actuel. Sur ce thème également, les personnes intéressées à s'investir pour réfléchir à la question peuvent s'annoncer.

8. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes / Marie-Josée Choffat

Le résultat de l'exercice 2017 est de CHF 23 772.- Rapport des vérificatrices des comptes : Marianne Farine et Andrée-Anne Chételat certifie l'exactitude des comptes 2017 et félicitent Marie-Josée Choffat pour la bonne tenue. Décision : L'assemblée vote à l'unanimité l'approbation des comptes avec décharge à la caissière et au comité.

9. Budget 2018 / Marie-Josée Choffat

Marie-Josée Choffat présente le budget 2018, avec deux jardiniers engagés à 150% pour les

deux (80% Denis et Céline 70%). Bénéfice prévu en 2018 de Frs 14 995.-

Cette année le prix de la cotisation annuelle du panier de légumes reste inchangé, soit de 920.-. On prévoit de livrer 170 paniers par semaine.

Décision : L'assemblée vote l'approbation du budget 2018 à l'unanimité.

10. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes / Odile Lorenzini

Démissions : Valérie Wüthrich et Céline Coradetti

Admissions : Mireille Cattin et Lucienne Merguin

Décisions : L'assemblée nomme le comité 2018 qui sera composé de Didier Lambert, Anita Kradolfer (secrétaire), Philipp Berry, Marie-Josée Choffat (caissière de l'administration), Jean-Pierre Cafiso (président), Odile Lorenzini, Denis Anselmo, Mireille Cattin et Lucienne Merguin.

L'assemblée vote les deux vérificatrices des comptes 2018 : Marianne Farine et Andrée-Anne Chételat.

11. Modification des statuts

Jean-Pierre Cafiso

Ce que nous proposons :

Article 8 Il participe annuellement à la production par un nombre défini d'heures de travail. En début d'année, il a la possibilité de payer tout ou partie des heures de travail.

L'administration régleme les modalités de réalisation et de paiement des heures de travail.

Décision : Votation pour la modification de l'article 8 : acceptée à l'unanimité moins 5 abstentions

Article 14 Chaque membre est tenu de verser une cotisation annuelle. En contrepartie il reçoit des produits biologiques durant toute l'année si les conditions le permettent. Chaque associé reçoit des produits en parts égales. La cotisation partielle (fixée par l'AG) est possible. Elle donne droit à une distribution proportionnelle.

Décision : Votation pour la modification de l'article 14 : acceptée à l'unanimité

- Suite aux modifications acceptées des statuts le comité propose 3 sortes d'abonnements pour la cotisation de part de légumes :

Abonnement n°1 920.-

avec 18 heures de travail (standard)

Abonnement n°2 1100.-

avec 9 heures de travail (optionnel)

Abonnement n°3 1280.-

avec 0 heure de travail (optionnel)

En ce qui concerne les parts partagées, c'est la moitié du prix et des heures.

Chaque année, au mois de février, vous recevez votre facture par courriel de l'abonnement n°1 de la part standard. La cotisation de part de légumes standard peut être payée en 2 fois mais au plus tard au 30 juin. Si vous désirez choisir l'abonnement n° 2 ou l'abonnement n° 3, vous devez l'annoncer au comité (presidence@clef-des-champs.ch) avant le 15 février. Vous allez recevoir une facture complémentaire pour l'abonnement n° 2 ou n° 3 qui est à payer au 31 mars. Un changement d'abonnement est une démarche volontaire de votre part. Chaque année vous devez faire la même démarche si vous optez pour l'abonnement n°2 ou n°3.

12. Divers / Odile Lorenzini

Levée de la séance à 18h00 suivi d'un apéro et d'un repas.

Synthèse des Sondages 2016 et 2017

2 coopérateurs sur 3 ont répondu aux sondages de 2016 et 2017, les résultats des 2 sondages, proches dans le temps, sont similaires et complémentaires.

Pour les coopérateurs ayant répondu aux sondages, à la question :

– *Accepteriez-vous de passer à plusieurs possibilités d'abonnements avec différents prix et nombres d'heures de participation ?*

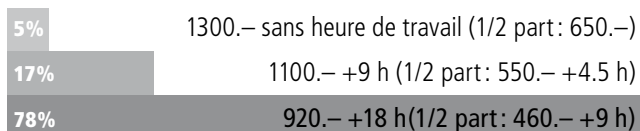
93% répondent OUI

– *Si oui, pour quelle formule d'abonnement seriez-vous favorable ?*

78% souhaitent garder la formule actuelle

17% choisiraient avec moins d'heures de travail

5% choisiraient la formule sans heure de travail



La majorité des coopérateurs viennent avec un réel plaisir au jardin pour y travailler, échanger et rencontrer les jardiniers. Il est important pour eux de garder l'esprit initial de la Clef des Champs tout en étant ouverts à l'idée que d'autres coopérateurs ont d'autres besoins.

– *Etant donné les difficultés que nous connaissons à avoir suffisamment de monde pour les journées de récoltes et les samedis de travail, accepteriez-vous de vous engager en début d'année pour un jeudi de récolte ou un samedi de travail ?*



Pour certains coopérateurs les contraintes quotidiennes ne leur permettent pas de s'engager à l'avance ! Ils aimeraient garder la liberté de pouvoir s'inscrire en fonction de leurs disponibilités qui ne sont pas prévisibles en début d'année, de pouvoir changer facilement leurs inscriptions en cas de besoin.

– *Est ce que vous faites plus ou moins que vos 18 heures au jardin ?*



Malgré les difficultés, le 80% des coopérateurs travaillent 18h et plus au jardin et sont en accord avec ce principe.

CONCLUSIONS

Nous pouvons être rassurés car 9 coopérateurs sur 10 acceptent l'idée de proposer d'autres formules et trouvent que c'est une bonne initiative. De plus 9/10 veulent continuer de venir faire les 18h et défendent l'esprit de la coopérative participative.

Il ressort des sondages qq's idées pour améliorer la situation :

- avoir une petite garderie au jardin pendant que les parents travaillent
- fixer 2 délais d'inscriptions obligatoires par année

- consacrer les 18h uniquement aux travaux du jardin, les aides aux divers manifestations seraient bénévoles (marché bio, fêtes, etc..)
- pouvoir s'inscrire en ligne aux journées de travail avec possibilité de modifications

Quelques souhaits pertinents :

- pouvoir choisir le travail au jardin, organiser des ateliers participatifs, préparer des journées thématiques
- améliorer les information au jardin afin de rendre le travail plus indépendant
- créer une plate-forme d'échanges de compétences et utiliser le potentiel créatif de chacun
- créer un 2^e jardin vers Delémont

ATTENTION

Les 18 heures ont été définies pour le bon fonctionnement du jardin, mais être plus présent dans notre jardin nous procure plus de plaisir, de partages, d'échanges dans les rencontres, de temps libre en communion avec la nature et les éléments terrestres et accessoirement plus de légumes. La météo, les « mauvaises » herbes, les pieds dans la gadoue, les travaux rébarbatifs, etc. font parties de la vie des jardiniers que nous sommes et ces moments donnent encore plus de valeurs et de sens à notre action.

Nous ne pouvons et ne voulons pas rétribuer financièrement chacun de nous en fonction des heures effectuées, nous sommes coopérateur-trice-s engagé-e-s et nos jardinier-ière-s sont seuls salariés. Nous remercions tous les coopérateurs qui ont pris le temps de participer à ce sondage.

Nous les remercions aussi pour tous les commentaires reçus qui seront précieux dans la réflexion que va mener le comité et les jardiniers pour la pérennité de la Clef des Champs.

Le comité

Changement de programme au jardin dès cette année : la journée « Portes ouvertes » de mi-juin et la « Fête d'été » de fin août sont supprimées !

La raison de ce changement ? Tout simplement votre fréquentation toujours plus faible lors de ces événements et la grande implication nécessaire pour la préparation.

C'est pourquoi nous vous proposons d'autres journées de partage et de créativité dans notre grand jardin en remplacement et avec plus de simplicité :

Au mois de juin pour célébrer le début de l'été ; journée « **jardin fleuri** » toute une variété de fleurs vous attendra au jardin pour être plantée. Bien entendu les participants pourront repartir avec quelques plantons !

Début septembre, « **journée conserves** » Au moment où l'été touche à sa fin le jardin est abondant, c'est le moment de faire ses bocaux pour l'hiver : courgettes aigres-douces, coulis de tomates, cornichons au vinaigre, pesto de basilic, ... Le tout dans une ambiance festive et un repas de rois à midi !

Nous espérons que ce nouveau programme vous donne envie et nous nous réjouissons de vous rencontrer au jardin pour l'une ou l'autre de ces manifestations.

Les jardiniers et le comité

Comptes 2017 et budget 2018

CHARGES	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018
Exploitation jardin	12'500	12'811	12'000
Semences et plants	7'500	7'812	7'500
Prestations externes	4'000	2'846	2'300
Prestations de stagiaires	4'200	6'450	10'000
Eau	6'000	4'010	5'000
Carburant	2'000	1'414	1'600
Energie	1'500	1'609	1'600
Salaires et assurances sociales	90'000	89'923	101'055
Frais de formation	500	90	2'000
Locations de parcelles	200	5'500	520
Entretien et remplacement du matériel	2'800	1'765	1'800
Frais de véhicules	2'500	2'512	2'000
Assurances	3'800	4'188	4'200
Droits, taxes, autorisations et patentes	600	725	600
Frais administratifs	3'600	1'807	1'800
Cotisations et soutiens	1'600	1'432	1'400
Frais AG et autres organes / Publicité	0	1'521	1'450
Autres charges d'exploitation	2'000	0	0
Total	145'300	146'415	156'825
PRODUITS			
Cotisations parts de légumes	152'800	152'367	157'800
Facturation heures non effectuées	4'000	6'945	6'500
Ventes marchés	2'500	3'933	0
Ventes plantons	3'000	6'446	7'500
Manifestations et fêtes	5'000	7'411	3'000
Dons reçus pour l'achat du terrain	0	1'545	1'500
Subventions et cours permaculture	1'900	8'387	3'800
Total	169'200	187'034	180'100
RESULTAT			
	23'900	40'619	23'275
Amortissements	-6'340	-10'516	-5'500
Charges financières	-16'200	-286	-280
Produits financiers	200	143	200
Produits extraordinaires (dons)	0	0	0
Perte sur débiteurs	0	-354	0
Impôts	-200	-5'834	-2'700
RESULTAT FINAL : BENEFICE	1'360	23'772	14'995

Bénéfice (+) / Perte (-)

ACTIF	CHF	223'290
Actifs circulants		75'990
Liquidités	61'752	
Débiteurs	5'011	
Provision perte s/ débiteurs	-250	
Actifs transitoires	9'477	
Actifs immobilisés		147'300
Machines, appareils, véhicules	6'000	
Installations mobiles (tunnels)	6'400	
Installations fixes (serres et électricité)	41'300	
Terres	93'600	

PASSIF	CHF	223'290
Fonds étrangers		121'614
Créanciers	13'914	
Passifs transitoires	6'800	
Dettes env. Coopérateurs terrain 5 ans	60'000	
Dettes env. Coopérateurs terrain 10 ans	37'000	
Provision pour réparations	3'900	
Capitaux propres		101'676
Capital de la société coopérative	50'800	
Réserve facultative	26'500	
Perte reportée	603	
Bénéfice de l'exercice	23'773	

Livraisons de légumes dans les dépôts

Les livraisons de légumes sont hebdomadaires, tous les jeudis, de mai à début décembre et mensuelles en janvier, février, mars et avril toujours le dernier jeudi du mois. Le coopérateur est affilié au dépôt de son choix. Les paniers de légumes y sont déposés le jeudi (ou mercredi si le jeudi est un jour férié), en fin d'après-midi. Ils ne sont pas nominatifs. Les paniers doivent être récupérés au plus vite. Vous trouverez ces informations également sur notre site avec un plan des différents endroits.

DÉPÔTS:

2 dépôts pour Delémont:

- **Rue des Sels 9**, chez Elsa et Laurent Aubry Moine. Il est plutôt réservé pour ceux qui habitent le voisinage et qui se déplacent à pied ou à vélo principalement, dès 17h45. L'accès en voiture est aussi possible, mais attention au parcage: sur le côté droit de la route en montant. Pas de parcage sur le trottoir !

Situation: Dehors sur étagères abritées. Attention aux grandes chaleurs et au froid. Lumière: éclairage public et détecteur. Attention au bruit le soir tard ou le matin tôt.

Horaires: de préférence jeudi dès 17h et vendredi, exceptionnellement samedi et dimanche, ensuite les paniers restants seront récupérés

- **Route de Moutier 105**, La Cantine des Rondez. L'espace de cultures et d'artisanat autogéré, pour ceux qui doivent se déplacer plutôt en voiture et qui habitent en périphérie ou à l'extérieur de Delémont, dès 17h45.

Situation: Au sous-sol, au fond du couloir, pièce tempérée, éteindre les lumières.

Horaires: du Jeudi au dimanche jusqu'à 21h, ensuite les paniers restants seront récupérés.

Dépôt de la Haute-Sorne:

- **Glovelier, rue des Près 9**, famille Christiane Torche, dès 17h45.

Situation: Dehors sur une pile de bois abritée. Attention aux grandes chaleurs et au froid. Lumière: éclairage public. Attention au bruit.

Dépôt des Franches-Montagnes:

- **Saignelégier, chemin des Sorbiers 15**, famille Clarence Oppliger, à partir de 20h.

Situation: Dehors près de la maison. Attention aux grandes chaleurs et au froid. Lumière: éclairage public. Attention au bruit.

2 dépôts pour Porrentruy:

- **Rte de Bure 33**, famille C. et M. Donzé, dès 17h45.

Situation: Cave abritée à l'extérieur de la maison. Lumière: interrupteurs, ne pas oublier d'éteindre.

Attention au bruit le soir tard ou le matin tôt.

- **Rue de la Synagogue 3**, famille S. et P.-A. Crausaz, dès 17h45.

Situation: Cave à vélo, dans le sous-sol de la maison. Lumière: interrupteurs, ne pas oublier d'éteindre. Code d'accès (à demander aux jardiniers, si vous l'avez oublié).

Horaires: Jeudi 17h-20h, vendredi 8h-20h, samedi 8h-20h. En dehors des horaires indiqués il n'est pas possible d'entrer.

2 dépôts à Courgenay:

- **Le Borbet 21**, chez Ernst Hansjörg, dès 17h.

Situation: Dehors sur étagères abritées. Attention aux grandes chaleurs et au froid. Lumière: éclairage public suffisant.

- **Au jardin**, dès 17h.

Situation: Dehors sur la table de remplissage des paniers. Endroit abrité mais attention aux grandes chaleurs et au froid. Pas de lumière.

Dépôt de la Haute-Ajoie:

- **Chevèze, l'Abbaye 108**, au magasin Naturade, dès 18h.

Situation: dans l'entrée du magasin, heures d'ouverture du magasin.

Viande bœuf et d'agneau bio

Livraison 2 fois par année aux dépôts de
Delémont et Porrentruy (rte de Bure)

Jean-Claude Crétin, Soulce

032 426 56 57

jean.claude.cretin@bluewin.ch

Saveurs de Saisons

Paniers mensuels de produits bio variés et
locaux d'une dizaine de producteurs jurassiens

www.saveurs-de-saisons.ch

Table d'hôtes « Végé'table »

Le Borbet 60, Courgenay

Edith Buret Riat

079 259 00 19

Table d'hôtes « Saveurs Saison »

Sur la Place 95, Bonfol

Alexa Cuenot

032 474 43 06

info@saveurs-saison.ch

www.saveurs-saison.ch

Naturade

Groupement d'achats 2 fois par année

Jeanine et William Saunier, Chevenez

032 476 68 07

bionaturade@vtxnet.ch

Pain au levain

Pains bio (sur abonnement) livrés chaque jeudi
dans les dépôts de la Clef des Champs

Elsa Aubry, Delémont

032 422 43 45

elsa@jurassik.ch